



Construire l'autonomie stratégique européenne : les enjeux de défense

Au-delà des enjeux capacitaires

Guillaume BELLÉARD | Capitaine de corvette, stagiaire de l'École de Guerre.

A lors qu'approche la présidence française du Conseil de l'Union européenne au premier semestre 2022, les officiers stagiaires du Comité Europe de l'École de Guerre ont décidé de se saisir de la question de l'autonomie stratégique européenne. Après une année d'étude du sujet sous différents angles, et l'organisation d'un colloque plus particulièrement consacré aux enjeux de défense, il paraît profitable d'en tirer, sinon des conclusions, du moins quelques idées-forces à retenir.

Tout d'abord, l'autonomie stratégique, telle que définie par le président de la République Emmanuel Macron, ne saurait être limitée à ses seuls aspects militaires ⁽¹⁾, ni s'y réduire. Les approvisionnements, en énergie ou en matières premières, la question de la maîtrise des données et de l'espace cybernétique, la souveraineté dans les sciences et technologies critiques du XXI^e siècle (batteries, intelligence artificielle [IA], robotique, mais aussi pharmaceutique, notamment), la maîtrise de l'espace exo-atmosphérique sont autant de constituants de l'autonomie stratégique de demain.

Il est ainsi frappant de constater que tous ces domaines convergent vers la notion d'une Europe « Puissance », qui est capable de protéger ses citoyens, ses intérêts et ses valeurs.

Dans ce cadre, une défense européenne souveraine est alors la condition *sine qua non* à l'établissement d'une autonomie stratégique pleine et entière.

On réduit souvent la question de la défense européenne à ses aspects capacitaires, peut-être parce que ce sont les succès (ou les échecs) en matière d'équipement qui sont le plus visible. Il est certain que notre défense européenne ne saurait

⁽¹⁾ Pour reprendre les propos du président de la République, il s'agit d'avoir une Europe capable de définir ses règles et de faire ses propres choix stratégiques.



s'envisager sans être adossée à un volet capacitaire militaire partagé, robuste et innovant, porté par une base industrielle et technologique de défense développant ses compétences à l'échelle du continent. S'il est aisé de ne voir que les grands projets emblématiques ⁽²⁾, et sans négliger leur importance, la réflexion doit porter de manière plus profonde sur l'intégration des systémiers (Naval Group, Airbus, Thales ou KMVS en sont de bons exemples) et équipementiers militaires européens. Il faut aider les consortiums actuels, fondés sur des champions nationaux, à devenir des *leaders* européens compétitifs sur le marché mondial. En d'autres termes, à être les plus autonomes possibles par rapport à leurs concurrents internationaux.

Il est ainsi aisé d'arriver à la conclusion que l'équipement ne fait pas tout ; les capacités doivent se construire au profit d'un cadre d'emploi bien défini et d'une législation adaptée aux acteurs privés et publics impliqués. Un outil de défense n'est crédible que s'il est cohérent, utilisable et utilisé, car c'est sur le terrain que se prouve *in fine* la valeur des forces armées. Les capacités militaires européennes doivent donc être tout aussi interopérables que les forces doivent être entraînées et habituées à opérer ensemble dans le cadre d'opérations conjointes.

Dès lors, pour construire et agir ensemble en synergie, il faut avoir une conscience partagée de nos intérêts et des menaces, aussi variées soient-elles, qui pèsent sur le continent européen. Ainsi, un cap commun, une boussole stratégique pour garantir les premiers et faire face aux seconds est une nécessité. Il convient alors de dépasser le lieu commun d'une défense européenne inexistante en dehors de l'Otan. En effet, que ce soit à travers les structures européennes dédiées (comme l'État-major de l'Union européenne), des opérations européennes (comme *Atalanta* et *Sophia*) ou même des initiatives bi- ou multi-nationales (on peut penser à l'Initiative européenne d'intervention ⁽³⁾) pour le volet opérationnel et d'appréciation stratégique, on constate que quelques briques commencent à se mettre en place. Tout l'enjeu réside dans l'articulation générale et cohérente des structures et des initiatives. L'on observe que, progressivement, l'Europe développe les prémices d'une culture stratégique commune et les moyens de soutenir ses ambitions.

Par ailleurs, il est aisé d'arguer que les réticences existent, et que les progrès sont trop lents pour que l'Europe soit au rendez-vous des défis à venir, ou que l'Otan répondrait déjà à toutes les questions soulevées ⁽⁴⁾. Certes, tous les débats ne sont pas tranchés, notamment sur le niveau d'ambition et sur l'architecture de défense européenne, dans laquelle l'Otan prend sa place, mais nous sommes convaincus que Rome ⁽⁵⁾ ne s'est pas construite en un jour et que pour atteindre

⁽²⁾ On relèvera à titre d'exemple le projet d'eurodrone MALE, cf. LAGNEAU Laurent, « Malgré la pression mise sur les industriels, le projet de drone MALE européen est toujours dans l'impasse », *Zone militaire-Opex360*, 5 juin 2020 (<http://www.opex360.com/>).

⁽³⁾ DGRIS, « L'Initiative européenne d'intervention », 17 avril 2020 (<https://www.defense.gouv.fr/>).

⁽⁴⁾ Aux yeux de beaucoup, la principale valeur ajoutée de l'organisation étant l'intervention américaine sur le continent européen. L'on notera que les dernières années ont pu remettre en question la certitude d'une telle intervention.

⁽⁵⁾ Ici, on dira plutôt Bruxelles.



l'objectif majeur d'une Europe autonome sur le plan stratégique, il faut reconnaître et accepter la nécessité de valider des étapes.

Si la route est encore longue, l'Europe a su montrer qu'elle pouvait sortir renforcée des crises et des défis, et cela est de nature à nous donner confiance en l'avenir. ♦